

Compte rendu
de la réunion du Bureau métropolitain
du lundi 03 avril 2017

Le lundi 03 avril 2017, s'est réuni à 19 heures 30, dans la salle Jean Germain de Tours Métropole Val de Loire, le Bureau métropolitain, dûment convoqué par Philippe BRIAND, Président de la Métropole, le mardi 28 mars 2017.

Nombre de membres présents : 22
Nombre de membres en exercice : 22

Etaient présents:

Philippe BRIAND, Serge BABARY, Frédéric AUGIS, Marie-France BEAUFILS, Alain GUILLEMIN, Christian GATARD, Wilfried SCHWARTZ, Cédric DE OLIVEIRA, Jean-Luc GALLIOT, Alexandre CHAS, Bertrand RITOURET, Patrick DELETANG, Bernard PLAT, Bernard LORIDO, Sébastien MARAIS, Bruno FENET, Philippe CLEMOT, Patrick CHALON, Jean-Marie METAIS, Christian AVENET, Corinne CHAILLEUX, Jacques LE TARNEC.

B 17/04/01–FINANCES - SOUTIEN DE LA METROPOLE AU SPORT HAUT NIVEAU - ATTRIBUTION D'UNE AVANCE REMBOURSABLE AU TOURS VOLLEY BALL.

Rapporteur : Monsieur GATARD, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **ACCORDE** au Tours Volley Ball une avance remboursable de 100.000 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions et leurs avenants qui, selon les dispositions de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et son décret d'application en date du 6 juin 2001, devront être conclues avec les associations bénéficiant d'une subvention dont le montant annuel dépasse 23.000 €.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/02–TOURISME - CONCOURS INTERNATIONAL D'IDEES SUR LA LOIRE.

Rapporteur : Monsieur BABARY, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **ACCORDE**, à l'agence d'urbanisme de l'agglomération tourangelle de Tours une participation de 100.000 € pour l'organisation du concours International d'idées sur la Loire,

- **DESIGNE** pour participer au jury les représentants de la métropole suivants : MM. BOUCHET, SCHWARTZ, PLAT, GILLOT, VALLEE, RITOURET, LE TARNEC et MME BEAUFILS.

- **AUTORISE** le Président ou le vice-président délégué à signer la convention partenariale avec l'agence d'urbanisme de l'agglomération tourangelle de Tours.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/03–MOBILITES - ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU COLLECTIF CYCLISTE 37.

Rapporteur : Monsieur AUGIS, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'attribuer, pour l'exercice 2017, une subvention d'un montant de 20.000 € au Collectif Cycliste 37.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/04–MOBILITES - APPROBATION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION AVEC LA SET POUR LE PARKING RELAIS DE L'HEURE TRANQUILLE.

Rapporteur : Monsieur AUGIS, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant n°2 à la convention P+R Heure Tranquille ;
- **AUTORISE** le Vice-Président à signer ledit avenant.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/05–INFRASTRUCTURES - FONDETTES- REQUALIFICATION DU COEUR HISTORIQUE - APPROBATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE.

Rapporteur : Monsieur AUGIS, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Fondettes et Tours Métropole Val de Loire dans le cadre de la requalification des espaces publics du cœur historique de Fondettes,

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le Vice-président délégué à signer ladite convention ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/06–INFRASTRUCTURES - AVENUE DE LA SALLE - DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE VOIE DE DESSERTE DE PARKING - MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE.

Rapporteur : Monsieur AUGIS, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** l'ouverture de l'enquête publique préalable au déclassement de domaine public d'une voie de liaison avenue de la Salle, soit une surface d'environ 260 m²,

- **PRECISE** que les modalités et les dates de ladite enquête seront fixées par arrêté du Président de la Métropole,

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Métropole ou le vice-président délégué à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/07–INFRASTRUCTURES - RUES ELSA TRIOLET ET LOUIS ARAGON A TOURS - CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC.

Rapporteur : Monsieur AUGIS, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le classement dans le domaine public de la Métropole des rues Elsa Triolet et Louis Aragon à Tours, cadastrées BV n°474, d'une surface totale de 1609 m².

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Métropole ou le Vice-président délégué à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/08–HABITAT - APPROBATION PROGRAMME D'ACTIONS TERRITORIAL DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE 2017 EN FAVEUR DE LA RENOVATION DES LOGEMENTS PRIVES EXISTANTS.

Rapporteur : Monsieur GATARD, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le contenu du programme d'action territorial 2017 en faveur de la rénovation du parc de logement existant de Tours Métropole Val de Loire ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes relatifs à l'exécution de la présente délibération ;

- **DIT** procéder aux formalités de transmission et de publication nécessaires.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/09–POLITIQUE DE LA VILLE - CONVENTION DEPARTEMENTALE POUR LE POSTE D'OPERATRICE DE PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES.

Rapporteur : Monsieur SCHWARTZ, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/10—CULTURE - FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE - APPROBATION CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE ET LES ASSOCIATIONS MAGIE A L'HOPITAL - LIONS CLUB INTERNATIONAL - CULTURES DU COEUR.

Rapporteur : Monsieur DE OLIVEIRA, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les termes des conventions de partenariat entre Tours Métropole Val de Loire et chacune des trois associations (Magie à l'hôpital, Lions club international et Cultures du cœur).

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes nécessaires à l'exécution de la présente décision

Vote à l'unanimité.

B 17/04/11—CULTURE - FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE - APPROBATION MODALITES FINANCIERES DE PARTENARIAT PRIVES .

Rapporteur : Monsieur DE OLIVEIRA, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la grille tarifaire 2017 relative aux partenariats privés du festival du cirque.

- **DIT** que Tours Métropole Val de Loire procèdera aux recouvrements financiers correspondant, imputés en recettes au budget 2017.

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Vote à l'unanimité.

B 17/04/12—CULTURE - FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE - APPROBATION DE LA CHARTE DE BIEN ETRE ANIMAL.

Rapporteur : Monsieur DE OLIVEIRA, Vice-président

Le Bureau métropolitain, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les termes de la charte de bien-être animal,

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Vote à l'unanimité.



Le Directeur Général des Services,

F. Sand. M.
Frédéric BAUDIN-CULLIERE